

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DES ARCHIVES
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

Archives rapatriées du consulat de France
à Philippopolis (Plovdiv)
1877-1922

520PO/1

Répertoire numérique détaillé
établi par
Bérangère FOURQUAUX, conservateur du patrimoine

Nantes, 2014

Introduction

1-Identification

1-1-Référence

FRMAE/520PO/1

1-2-Intitulé/analyse

Fonds du consulat de France à Philippopolis (Plovdiv)

1-3-Dates

1877-1922

1-4-Niveau de description

Fonds

1-5-Importance matérielle et support

Le fonds se compose de 18 articles et mesure 0,63 m.l.

2-Contexte

2-1-Nom du producteur

Vice-consulat (1857-1879), puis consulat (1879-1914), puis agence consulaire ([1921-après 1960]) de France à Philippopolis

2-2-Histoire administrative

Le vice-consulat de Philippopolis (Plovdiv) est créé par décret du 4 février 1857 ; M. Champoiseau, premier agent vice-consulaire du poste, prend ses fonctions le 31 mai de la même année.

Le territoire bulgare fait à cette date partie de l'Empire ottoman. Philippopolis est par conséquent rattaché à l'ambassade de France à Constantinople.

À l'issue de la guerre russo-turque de 1877-1878 et des traités de San Stéfano et de Berlin (1878), la Bulgarie devient une principauté indépendante, et Philippopolis la capitale de la Roumélie orientale (bassin de la Maritsa), restée province ottomane, à statut spécial. C'est cette province qui constitue dès lors la circonscription consulaire du poste, promu consulat le 1^{er} avril 1879 (le vice-consulat de Bourgas lui est alors rattaché).

À partir de cette date, la correspondance échangée avec la direction du Personnel du ministère ainsi que les rapports d'activité que lui adresse le poste éclairent le fonctionnement de celui-ci. En 1880, 6 agents (titulaires ou auxiliaires) travaillent au consulat : le consul Aimé Langlais, le chancelier (et gérant en l'absence du consul) Alphonse Guillois, le drogman (et chancelier substitué) Ulysse Vernazza, le drogman auxiliaire David Graziani, l'interprète (pour les langues slaves et grecques) Nicolas Givovich et le janissaire (ou cavas) Georges Pasqua Petrich. Cette liste, tout comme les états de frais contemporains, met en évidence la part importante que représente l'activité de traduction, sous ses diverses formes, dans le fonctionnement quotidien du poste (le drogman U. Vernazza connaît en effet le bulgare, le russe, le grec et le turc). Au fil des ans, on remarque l'ascension de N. Givovich : sujet austro-hongrois, il devient en 1885 drogman auxiliaire car il « parle toutes les langues du pays » et assure déjà « le service du drogman devant les tribunaux locaux et auprès des

autorités secondaires, il traduit les journaux et les documents bulgares et grecs et peut ainsi notamment [...] tenir au courant [le chef de poste] des débats de l'Assemblée Provinciale [...] ». Début 1894, lorsque l'emploi de chancelier du poste est supprimé, il est drogman auxiliaire et chancelier substitué ; naturalisé français en 1898, il assure la gérance en l'absence du consul. Enfin, il sera l'agent consulaire en charge du poste à sa réouverture comme agence consulaire après la guerre et jusqu'en 1938.

En février 1891, sur demande du ministre d'Espagne en Turquie, le consulat de Philippopolis est chargé provisoirement de la protection des Espagnols en Roumélie. À cette date et depuis 1886, les agents français ont déjà à veiller à la sauvegarde des intérêts russes. L'importance de cette dernière activité, qui se traduit, comme le montrent les dossiers conservés, par une volumineuse correspondance relative aux affaires portées en justice -, transparaît dans le rapport d'activité de 1896, qui indique, dans la rubrique « Services judiciaires », à la ligne « Nombre d'affaires suivies par les drogman ou interprètes devant les tribunaux locaux » (la seule remplie) : 61¹. Et dans sa note générale sur les affaires traitées cette année-là, le consul Louis Steeg indique : « Intérêts russes. Le consulat est resté chargé des intérêts russes jusqu'en décembre 1896. La correspondance enregistrée à ce titre s'élève à 126 lettres reçues, 148 lettres expédiées. Deux successions ont été liquidées. Nous citerons entre autres affaires suivies à ce titre, une instruction criminelle entamée à Stara Zagora entre [sic] un sujet russe emprisonné préventivement. M. Givovich a dû se rendre sur les lieux pour participer à l'instruction. L'accusé a été mis en liberté aussitôt après et une ordonnance de non-lieu a été rendue à son profit. »

Le 17 décembre 1896, L. Steeg remet le service des affaires russes à M. Akimovitch, vice-consul de Russie à Philippopolis. À cette occasion et en reconnaissance de ses services pour la sauvegarde des sujets et intérêts russes, le consul français est décoré de l'ordre de Sainte-Anne.

Les rapports d'activité fournissent également, dans la rubrique « Dénombrement », des renseignements sur la population locale :

	<i>En 1896</i>	<i>En 1901</i>
<i>Habitants dans le pays</i>	37 000	43 600
<i>Résidants français dans la ville</i>	30	46
<i>Résidants français dans la circonscription (hors ville)</i>	5	15
<i>Protégés</i>	Russes et Monténégrins : 45	Suisses : 6

Début août 1896, le consulat de Philippopolis est rattaché directement à l'agence et consulat général de France à Sofia (créée comme vice-consulat en 1874 par déplacement du poste de Choumla). Par décret du 25 août 1905, Philippopolis redevient vice-consulat.

Après l'entrée en guerre du royaume de Bulgarie aux côtés des Empires centraux en septembre 1915, la France rompt ses relations diplomatiques avec le pays et confie les intérêts français au ministre des Pays-Bas près le gouvernement bulgare. Ce n'est probablement qu'en 1921 que le poste de Philippopolis est rouvert, sous la forme d'une agence consulaire rattachée à la légation de Sofia, et qui perdure jusqu'au-delà des années 1960².

¹ À titre indicatif, dans le rapport d'activité de 1901, le nombre est tombé à 38 (12ACN/229).

² L'existence de cette agence est seulement attestée par le petit registre d'immatriculation qu'elle tient en 1921-1922 (article 18) et par sa mention dans l'*Annuaire diplomatique* pour 1926-1939 et 1947-après 1960.

2-3-Historique de la conservation

Les inventaires anciens des archives du poste parvenus jusqu'à nous³ éclairent le contenu et le mode de rangement du fonds lorsqu'il était conservé à Philippopolis.

- L'inventaire établi en mars 1879 distingue un premier ensemble formé par les 41 cotes consacrées à la période mai 1857-avril 1877, soit la gestion des agents vice-consulaires ayant précédé Emile Boysset, entré en fonctions le 25 avril 1877 ; et le fonds courant depuis cette date, constitué de dossiers annuels répartis en 6 sections thématiques.
On repère aisément dans cet inventaire de 3 pages les rares documents qui figurent encore aujourd'hui dans le fonds du poste : registres d'état civil et d'actes notariés depuis 1878 d'une part, registre d'enregistrement de la correspondance avec l'ambassade et le ministère depuis avril 1877 d'autre part. Tout le reste – correspondance, immatriculations, comptabilité... - a disparu.
- La lettre accompagnant l'inventaire de mars 1911 fait état d'un classement en deux périodes : les dossiers de 1857-1879 d'une part, récemment reclassés selon une « nomenclature par année » détaillée dans l'inventaire ; ceux de 1879-1911 d'autre part, fonds courant dont la consultation se fait au moyen de fiches. Le tout est en bon état et rangé dans une armoire dans la chancellerie. L'absence d'inventaire et d'indication de volume pour la période postérieure à 1878 empêche de savoir quelle proportion le fonds conservé aujourd'hui représentait dans cet ensemble.

Après 1911 on perd la trace des archives de Philippopolis : sont-elles transférées à Sofia dès la fermeture des postes français en 1915 ? Ou restent-elles sur place, et jusqu'à quand ? On sait par les rapports d'inspection établis par la direction des Archives après la Seconde Guerre mondiale que les archives récentes du poste de Sofia firent l'objet de destructions volontaires afin de ne pas tomber aux mains de l'URSS, qui occupa la Bulgarie fin 1944⁴. On peut donc supposer que les archives de Philippopolis se virent appliquer le même traitement. Les documents conservés aujourd'hui ne constituent donc que le reliquat de ces événements et ont suivi deux itinéraires distincts.

- D'une part, les dossiers relatifs à la protection des intérêts des ressortissants russes en 1886-1896 sont saisis par l'Armée Rouge et envoyés à Moscou au titre d' « archives trophées »⁵. Ils y demeurent, au sein des Archives spéciales centrales d'Etat (TsGOA), jusqu'à leur restitution à la France en 2001. Réunis sous le nom de « fonds n°503 », ils font l'objet d'un inventaire en 1988, qui regroupe 14 articles correspondant sans doute *grosso modo* à des dossiers originaux. Les chemises d'origine des dossiers, portant des inscriptions en français, sont conservées et reçoivent des annotations en russe ; chaque dossier est rangé dans une pochette à rabats fermée par des lacets. Enfin, les pièces sont foliotées en 2001, probablement en vue de la restitution, comme en atteste la fiche en russe qui figure dans chaque dossier, sur laquelle est reporté le nombre de feuillets. Notons que les pièces ont été

³ CADN, archives de la direction des Archives, dossier Philippopolis (13ACN/265) : inventaires établis le 31 mars 1879 et le 29 mars 1911.

⁴ Les rapports d'inspection de 1946, 1949 et 1958 s'accordent sur le fait que le fonds ancien (c'est-à-dire du XIX^e s.) est présent mais que les archives politiques de 1914-1942 ont été détruites lors de l'avance russe en Bulgarie. Ils ne mentionnent jamais les archives provenant des anciens consulats et vice-consulats. Une lettre mentionne par ailleurs l'envoi en 1940 à Paris de quelques cartons d'archives politiques de la légation pour la période 1920-1940, mais ceux-ci disparurent probablement à leur tour dans la débâcle des archives du ministère. Archives de la direction des Archives, dossier Sofia (13ACN/278).

⁵ Sur cette question, voir Sophie CŒURÉ, *La mémoire spoliée : Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Payot, Paris, 2007 [CADN, 8°5051].

foliotées sans remise en ordre chronologique préalable et sont par conséquent dans le désordre⁶.

- D'autre part, les autres documents de Philippopolis ayant échappé à la destruction réapparaissent dans l'inventaire des archives conservées à l'ambassade de France à Sofia établi en 1972⁷, qui mentionne les actes notariés (en réalité dossiers de successions) de 1880-1905, les publications de mariages de 1882-1914, les immatriculations de 1921-1922, les actes d'état civil de 1879 [*sic*]-1915 et les actes notariés de 1878-1915. Toutes ces pièces sont aujourd'hui présentes dans le fonds du poste. Notons qu'en 1972 Sofia abrite également les archives des anciens postes de Bourgas, Roustchouk, Skopje, Varna et Vidin⁸.

2-4-Modalités d'entrée

Le fonds du poste de Philippopolis tel qu'il se présente aujourd'hui est entré aux Archives selon deux modes différents :

- Archives relatives à la protection des intérêts des ressortissants français (articles 15-18) : rapatriement avec les archives de la légation de France à Sofia en juillet 1977 et en mars 1998 des registres d'état civil (1878-1915)⁹, des registres d'actes notariés (1878-1915)¹⁰, des dossiers de successions et d'état civil (1852-1905), du registre d'enregistrement de la correspondance (1877-1879) et des publications de mariages (1882-1914)¹¹, et du registre d'immatriculation (1921-1922)¹². Les dossiers de successions et d'état civil donnèrent lieu au premier instrument de recherche du poste en 1998, constitué de 2 articles seulement¹³.
- Les dossiers de correspondance relative à la protection des intérêts des ressortissants russes pour la période 1886-1896 (articles 1-13), saisis par les Russes à Philippopolis ou à Sofia à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ont quant à eux fait l'objet d'une restitution par la Russie (Archives militaires d'État russes) et sont arrivées au CADN en septembre 2001.

3-Contenu et structure

3-1-Présentation du contenu

Complet et tel que les inventaires anciens le laissent entrevoir, le fonds devrait commencer en 1857 et aborder l'ensemble des missions d'un consulat ; son intérêt serait renforcé par l'éclairage qu'il apporterait sur la présence française dans cette zone des Balkans d'abord sous l'obédience ottomane puis après l'indépendance de la Bulgarie et dans les années précédant la Première Guerre mondiale. Le fonds conservé ne constitue hélas qu'une épave.

Concernant l'activité générale du poste, on pourra compenser la faiblesse de son contenu grâce aux sources complémentaires, notamment la correspondance échangée avec les postes hiérarchiques de

⁶ Elles ont été laissées en l'état, sauf dans quelques dossiers d'affaires particulières (article 13).

⁷ CADN, archives du service (non versées), dossier Sofia : inventaire de 1972. Cet inventaire mentionne aussi comme appartenant au fonds de Philippopolis des documents ayant trait à ce poste mais appartenant en réalité au fonds de Sofia, dans lequel ils sont classés aujourd'hui : correspondance entre Sofia et Philippopolis de 1896-1914 (cotée 644PO/1/75-76) et dossier de l'affaire Battus (coté 644PO/1/146).

⁸ Aujourd'hui distinctes et cotées respectivement 112PO/1, 585PO/1, 642PO/1, 720PO/1 et 729PO/1.

⁹ Cotés 158EC/1-39.

¹⁰ Cotés 183AN/1-38.

¹¹ Intégré, en raison de son contenu, à la série état civil dès 1990, où il constituait l'article 40.

¹² Intégré par erreur au fonds de Sofia (644PO/1/46).

¹³ Collection de dossiers de successions incluant les 2 dossiers d'état civil, aujourd'hui séparés des autres (articles 16-17).

rattachement, Constantinople¹⁴ puis Sofia¹⁵ et les rapports d'activité anciens du poste adressés à la direction du Personnel du ministère¹⁶.

Notons enfin que du fait du destin particulier des dossiers relatifs à la protection des intérêts des ressortissants russes, cette dernière mission, qui ne fut pourtant que temporaire (1886-1896), se trouve surreprésentée dans le fonds.

3-2-Evaluation, tris et éliminations, sort final

Conservation intégrale des documents qui nous sont parvenus.

3-3-Accroissement

À défaut d'être complet, le fonds est clos.

3-4-Mode de classement

Les dossiers ayant trait à la protection des intérêts des ressortissants russes (articles 1-14), qui forment un tout cohérent, ont été placés en tête du répertoire parce qu'ils constituent l'essentiel du fonds (en termes de contenu comme de volume) et aussi afin de leur conserver la cotation de l'inventaire russe de 1988.

Les documents relatifs à la protection des intérêts des ressortissants français (articles 15-18), maigres éléments épars rapatriés de l'ambassade de France à Sofia, ont donc été placés à la suite, classés dans l'ordre chronologique.

On notera que deux pièces ont été réintégrées au fonds de Philippopolis en mai 2014 : le registre d'enregistrement de la correspondance de 1877-1879, plus ancien document conservé du poste, auparavant classé avec les registres d'état civil¹⁷ ; et le petit registre d'immatriculation de 1921-1922, classé par erreur avec les archives de Sofia du fait de son absence de reliure et de page de garde¹⁸.

4-Conditions d'accès et d'utilisation

4-1-Conditions d'accès

Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques.

4-2-Conditions de reproduction

La reproduction est libre pour les documents communicables sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

4-3-Langue et écriture des documents

Les documents sont en français, quelques-uns sont en bulgare.

4-4-Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Documents fragiles mais en relativement bon état.

¹⁴ CADN, Fonds de l'ambassade de France à Constantinople, correspondance avec le poste de Philippopolis, 1857-1904 (166PO/D62/1-8).

¹⁵ CADN, Fonds de la légation de France à Sofia, correspondance avec le poste de Plovdiv, 1896-1914 (644PO/1/75-76).

¹⁶ CADN, Archives de la direction du Personnel, 1873-1902 (12ACN/211-215, 229 et 247).

¹⁷ Ancienne cote : 158EC/40.

¹⁸ Ancienne cote : 644PO/1/46.

[4-5-Instruments de recherche](#)

Répertoire numérique détaillé.

[7-Contrôle de la description](#)

Répertoire rédigé par Bérangère Fourquaux, conservateur du patrimoine (mai-juin 2014).

5-Sources complémentaires

5-3-Sources complémentaires

Centre des Archives diplomatiques de Nantes

Actes d'état civil et actes notariés enregistrés en la chancellerie du consulat de France à Philippopolis

158EC/1-39	Registres d'état civil.	1878-1915
183AN/1-38	Registres des actes notariés.	1878-1915

12ACN - Direction du Personnel du Ministère des Affaires étrangères

12ACN/211-215	Rapports d'activité de l'année 1896 adressés par les postes, dossiers Philippopolis (rapport et annexes I à IV).	Mars 1897
12ACN/229	Rapports d'activité de l'année 1901 adressés par les postes, dossier Philippopolis (annexes I à IV).	Avril 1902
12ACN/247	Correspondance arrivée et départ avec les postes, dossier Philippopolis.	1873, 1880-1909

13ACN - Direction des Archives

13ACN/265	Dossiers des postes diplomatiques et consulaires : Phillipopolis.	1879-1911
-----------	---	-----------

166PO - Ambassade de France à Constantinople

166PO/D62/1-8	Correspondance avec le poste de Philippopolis.	1857-1904
---------------	--	-----------

644PO - Légation de France à Sofia

644PO/1/75-76	Correspondance départ et arrivée avec le poste de Plovdiv.	1896-1914
644PO/1/146	Affaire Battus.	1898-1947

2POI - Commission européenne de Roumélie orientale, archives du délégué français

2POI/1/1-4	Correspondance avec le ministère, pétitions turques, grecques et bulgares remises au délégué français.	1878-1879
------------	--	-----------

Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve

Correspondance consulaire et commerciale

246CCC/1-2	Philippopolis.	1857-1901
------------	----------------	-----------

Comptabilité

750SUP/950	Intérêts français en Bulgarie. – Dépenses pour la protection des intérêts français. <i>Éclaire la situation de la colonie française pendant la période de rupture des relations diplomatiques, où les intérêts français sont confiés au ministre des Pays-Bas.</i>	1915-1921
------------	--	-----------

5-4-Bibliographie

- Annuaire statistique de la Roumélie orientale. Année 1883*, Plovdiv, 1885. [CADLC, 231 I 9]
- CASTELLAN, Georges, *Histoire des Balkans, XIV^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1991. [CADN, 8°2998]
- CASTELLAN, Georges, *La Bulgarie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1976. [CADN, 12°14]
- Histoire de la Bulgarie, des origines à nos jours*, Paris, Horvath, coll. Histoire des Nations Européennes, 1978. [CADLC, T-859]
- LANDEMONT, Ambroise de, *L'Europe et la politique orientale, 1878-1912*, Paris, Plon, 1912. [CADN, 8°183]
- Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Affaires de Roumélie et de Grèce. 1885-1886*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886. [disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56138487>]
- RIVIÈRE, A., *Les Russes en Bulgarie depuis 1878*, [s.l., s.d.]. [CADLC, 33 D 76]
- SERKIS, Charles, *La Roumélie orientale et la Bulgarie actuelle*, Paris, A. Rousseau, 1898. [CADLC, 26 E 18]

Annexe : liste des titulaires du poste de Philippopolis

Liste établie à partir des documents conservés dans le fonds, des registres d'actes notariés et d'état civil, des dossiers de la direction du Personnel référencés ci-dessus (12ACN) et de la collection des *Annuaire diplomatiques*. Elle comporte par conséquent des lacunes et des approximations. Une liste précise et complète pourrait être établie à partir des dossiers individuels du personnel (conservés à La Courneuve).

Champoiseau, agent vice-consulaire	(décret du 4 février 1857) 31 mai 1857-1865
Dogon, agent vice-consulaire	(décret du 2 octobre 1865) -1869
Georges Gaillard de Ferry, agent vice-consulaire	(décret du 23 février 1873) - ?
D'Istria	1875-1877
Emile Boysset, vice-consul	1877-1 ^{er} avril 1879
Aimé Langlais, consul	1880-15 mai 1881
Eugène Cassas, consul	14 octobre 1882-15 mai 1885
Emile Boysset, consul	7 septembre 1885-1890
De Bezaure, consul	1 ^{er} septembre 1892- ?
Louis Steeg, consul	1894-1899
Alexandre Degrand, consul général	1900-12 novembre 1905
Monin, consul	15 mai-août 1906
Maxime Choublier, consul	1907-1908
Louis Santi, consul	Février 1909-1913
François Destailleur, consul	1914
Nicolas Givovich, agent consulaire	[1921]-1938
Peter Loukov, agent consulaire	1947-...

Sommaire

Protection des intérêts des ressortissants russes	520PO/1/1-14
Correspondance consulaire	520PO/1/1-12
Affaires particulières	520PO/1/13
Comptabilité	520PO/1/14
Protection des intérêts des ressortissants français	520PO/1/15-18

Répertoire numérique

<u>520PO/1/1-14</u>	<u>Protection des intérêts des ressortissants russes</u>	
	Chemises en papier d'origine avec indications en français et annotations en russe, pochettes à rabats fermées par des lacets avec inscriptions en russe renvoyant à l'inventaire du « fonds n°503 », foliotage réalisé par les Russes en 2001.	
520PO/1/1-12	Correspondance consulaire	
	Correspondance arrivée et départ, échangée pour l'essentiel avec la préfecture du département de Philippopolis (transmission d'assignations à comparaître devant les tribunaux de la ville pour des sujets russes).	
520PO/1/1	Novembre 1886-1887.	
520PO/1/2	1888-janvier 1889.	
520PO/1/3	Février-décembre 1889.	
520PO/1/4	1890.	
520PO/1/5	1891.	
520PO/1/6	1892. Contient aussi de la correspondance reçue de l'ambassade impériale de Russie à Constantinople, du consulat général de Russie à Constantinople, de particuliers.	
520PO/1/7	1893.	
520PO/1/8	1894.	
520PO/1/9	1895.	
520PO/1/10	1896.	
520PO/1/11	Correspondance départ (minutes), adressée à l'ambassade impériale de Russie à Constantinople, au consulat général de Russie à Constantinople, au vice-consulat de Russie à Philippopolis, à la préfecture de Philippopolis. Contient aussi un peu de correspondance arrivée.	1892-1896
520PO/1/12	Correspondance arrivée et départ échangée pour l'essentiel avec l'ambassade impériale de Russie à Constantinople, le consulat général de Russie à Constantinople et la préfecture de Philippopolis (décembre 1886-mai 1891). Chemise marquée « Ambassade ».	1886-1891
520PO/1/13	Affaires particulières : dossiers nominatifs.	1887-1888

520PO/1/14	Comptabilité du consulat général impérial de Russie à Philippopolis : états des dépenses certifiés par le consul de France chargé des intérêts russes, pièces justificatives, correspondance échangée avec l'ambassade de Russie à Constantinople. Chemise marquée « Comptabilité ».	1887-1895
<u>520PO/1/15-18</u>	<u>Protection des intérêts des ressortissants français</u>	
520PO/1/15	Registre « Enregistrement de la correspondance avec l'ambassade [de France à Constantinople] et le ministère » (avril 1877-mars 1879, ff. 1-12). Ce registre a de nouveau été utilisé, à l'envers, en 1882-1914 pour inscrire les publications de mariages ; à ce titre il fut pendant quelques temps classé avec les registres d'état civil du poste, qui commencent en 1878 (série 158EC, il portait le n°40).	1877-1914
520PO/1/16	Actes publics et notariés : dossiers de successions. Le dossier Hadji Ali Youssouf-Oglou contient un cachet en métal (1880).	1880-1905
520PO/1/17	Actes de l'état civil : deux dossiers de déclarations de naissances (R. et M. Gire, 1882) et de décès (T. Doupsi, 1897) ¹⁹ , pièces diverses (mariages, 1907-1908, 3 p.). Voir aussi les publications de mariages de 1882-1914 qui figurent à la fin de l'enregistrement de la correspondance du poste (article 15).	1882-1908
520PO/1/18	Registre d'immatriculation de l'agence consulaire de France à Philippopolis (mai 1921-janvier 1922). Ce registre, composé de seulement 11 ff. (souches des feuillets d'immatriculation utilisés) reliés par une ficelle et portant la mention « copie », avait initialement été classé dans le fonds de la légation de France à Sofia (article 644PO/1/146).	1921-1922

¹⁹ L'affaire Doupsi semble avoir eu quelque importance puisqu'elle est mentionnée par le consul dans son rapport d'activité pour 1896 : « Doupsi (Théophanou). Violation de domicile par une perquisition irrégulière. Satisfaction a été obtenue dans cette affaire assez délicate. » (CADN, Archives de la direction du Personnel, 12ACN/215).

Table des matières

Introduction.....	3
Annexe : liste des titulaires du poste de Philippopolis.....	11
Sommaire	13
Répertoire numérique.....	15
Protection des intérêts des ressortissants russes	15
Protection des intérêts des ressortissants français.....	16